



DOCUMENTS À RASSEMBLER

DÉCLARATION D'ACHAT

1

MANDAT D'IMMATRICULATION

CERFA N°13757*03

Le mandat complété autorise icicartegrise.fr à réaliser les démarches administratives à votre nom.

2

LA DÉCLARATION D'ACHAT

CERFA 13751*02

Le document est à remplir et à signer conjointement par le ou les ancien(s) propriétaire(s) et le nouveau titulaire professionnel de l'automobile. (2 signatures obligatoires si 2 anciens propriétaires)

3

CERTIFICAT DE CESSION

CERFA 15776*02

Le document est à remplir et à signer conjointement par le ou les ancien(s) propriétaire(s) et le ou les nouveau(x) titulaire(s). (2 signatures obligatoires si 2 anciens propriétaires)

4

LA CARTE GRISE BARRÉE EN INTÉGRALITÉ R/V

La carte grise doit être barrée, datée et signée par le ou les vendeur(s). Vérifiez si la ligne C.4.1 mentionne un cotitulaire. (2 signatures obligatoires si 2 anciens propriétaires)
Elle doit porter la mention "Vendu le" ou "Cédé le" suivi de la date et de l'heure de la vente.

5

PIÈCE D'IDENTITÉ DU GÉRANT FIGURANT SUR LE K-BIS

La pièce d'identité du gérant figurant sur l'extrait K-bis.

6

EXTRAIT K-BIS

L'extrait K-bis de l'année en cours.